

Membres :	16
En exercice :	16
Présents	12
Absents	04
Procurations	0
Pour :	12
Contre :	0
Abstention :	0

COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix neuf et le 8 novembre à 19h Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire M.BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. **BERGER Charles, Le Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **04 octobre 2019**

Sous la Présidence de M. BERGER Charles.

Présents : Mmes BRODSKIS Anne, PEYSSON Christie, MM. BERNEL Denis, DECROZE Emmanuel, JACOB Quentin, JACOB René Christian, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, VUILLEROD René.

Excusés : GALLAND Suzanne, LANZONI Noëlle, MARCHANT Nathalie,

Absent : CODEX Joël,

M RIERA Michel Charles a été élu Secrétaire de Séance.

Objet: DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire explique que :

En raison d'une insuffisance de Trésorerie sur le Budget Eau/Assainissement, nous devons procéder au virement d'une subvention d'équilibre supplémentaire et ce, considérant que le Budget Eau/Assainissement est un budget propre. Ce besoin est de 30000€ pour couvrir les dépenses en instance et à venir.

Aussi, les crédits disponibles sur le Budget Principal au chapitre 011 sont de 75.467,75€ et nous devons émettre un mandat de 30000 € pour abonder le chapitre 70 du budget eau/assainissement du même montant.

Nous devons donc, pour ce faire, procéder aux écritures comptables.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE et DEMANDE à Monsieur le Maire, d'effectuer les écritures comptables en ce sens.

Dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier ainsi qu'à Mme La Sous-Préfète de BELLEY.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Charles BERGER

